



REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DU CALVADOS  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
 INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

**Délibérations**

Conseil Communautaire



Séance du **Mardi 12 Mars 2024 à 20h30**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le six mars deux mille vingt-quatre.

Les courriers de convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affiché au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le six mars deux mille vingt-quatre.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Nombre de membres en exercice : **61**  
 Nombre de membres présents : **43**  
 Nombre de membres ayant donné pouvoir : **5**  
 Nombre de membres excusés : **5**  
 Nombre de membres absents : **8**

Date de convocation :  
**6 mars 2024**

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité le :

**18 MARS 2024**

et publication par la mise en ligne sur le site internet le :

**18 MARS 2024**

**1 - Commande Publique**  
**1.4 - Autres types de contrats**

**Objet : Renouvellement du conventionnement avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie-Calvados relatif à l'emploi, par l'intercommunalité, de l'observatoire de l'artisanat**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT			M. Pascal DALIGAULT		
Mme Nathalie BOUILLARD	X				
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH				X	
Mme Najat LEMERAY			Mme Valérie DESQUESNE		

<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	X				

<b>PERIGNY</b>					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				

<b>PONTECOULANT</b>					
Mme Gislaine MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Manuel MACHADO					X
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. Jean TURMEL	X				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET	X				
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Denis JOUAULT	X				
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Maurice ANNE				X	
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	X				
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL				X	
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN					X
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN	X				
Mme Natacha MASSIEU					X
Mme Sandrine SAMSON	X				
Mme Cyndi THOMAS					X
<b>VALDALLIERE</b>					
M. Jean-Paul ANGENEAU				X	
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER					X
Mme Sabrina SCOLA					X

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE						
M. Gilles ALLEGRE	X					
Mme Marie-Noëlle BALLÉ			Mme Annie ROSSI			
M. Lucien BAZIN	X					
M. Fernand CHENEL	X					
Mme Marie-Ange CORDIER				Mme Nicole DESMOTTES		
M. Serge COUASNON	X					
Mme Nicole DESMOTTES	X					
M. Joël DROULLON	X					
M. Corentin GOETHALS	X					
Mme Catherine MADELAINE					X	
M. Gilles MALOISEL	X					
M. Pascal MARTIN	X					
Mme Marie-Odile MOREL						X
Mme Valérie OLLIVIER				M. Corentin GOETHALS		
M. Régis PICOT						X
Mme Jane PIGAULT	X					
Mme Annie ROSSI	X					
M. Guy VELANY	X					

<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>8</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>			<b>61</b>		
<b>Nombre de conseillers présents</b>			<b>43</b>		
<b>Quorum</b>			<b>31</b>		
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)</b>			<b>48</b>		

**M. Lucien BAZIN, Vice-Président en charge des affaires liées au développement économique du pôle de proximité de Vire Normandie, donne lecture du rapport suivant :**

Chers collègues,

L'artisanat constitue, avec le commerce, l'offre de services de proximité essentielle à la cohésion et à l'attractivité de nos pôles de proximité notamment ruraux. Face à cet enjeu de maintien et de développement du tissu artisanal local, il est nécessaire de disposer d'un outil dynamique d'observation du secteur artisanal visant à mieux connaître ce pan de notre économie afin de mieux adapter et évaluer nos politiques communautaires.

En vue de permettre à l'Intercom de la Vire au Noireau de suivre en temps réel et en toute autonomie l'évolution des chiffres-clés de l'artisanat du territoire, l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) a conventionné, en 2020, avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Calvados-Orne afin de pouvoir utiliser l'application web « Ecosystème » développée par l'observatoire régional de l'artisanat et utilisé par la Chambre.

Cet observatoire consiste en une compilation d'informations sur l'artisanat couplée à un système d'information géographique (SIG) permettant de :

- Géolocaliser les artisans par commune, rue, secteur d'activité,
- Réaliser des cartographies et des tableaux de bords
- Disposer de chiffres-clés
- Suivre l'évolution des entreprises, de leurs établissements et des dirigeants.

Le coût de l'abonnement 2024 à cet observatoire est de **1 500 €** nets de taxe.

**Suivant les avis favorables de la commission attractivité du territoire réunie le 7 février 2024 et du Bureau réuni le 21 février 2024, il sera proposé au conseil communautaire de bien vouloir, après en avoir délibéré :**

- décider de renouveler le conventionnement annuel avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie-Calvados destiné à permettre à l'Intercom de la Vire au Noireau de bénéficier d'un observatoire de l'artisanat sur son territoire via l'application web Ecosysteme.
- autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de partenariat précitée, annexée à la présente, ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

<b>VOTE</b>					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	<b>48</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
<input type="checkbox"/> <b>Adopté à la majorité</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Adopté à l'unanimité</b> <input type="checkbox"/> <b>Non adopté</b>					

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
 Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS  
 Secrétaire de séance




Mme Catherine GOURNEY-LECONTE  
 Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau,

